

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège Champlain - Lennoxville

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Champlain – Lennoxville¹ a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

1. Dans le présent rapport, à moins d'indication contraire, le terme « Collège » désigne le « campus Lennoxville » du *Champlain Regional College* et non le Collège Champlain dans son ensemble.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Depuis la mise en œuvre du plan d'aide, le taux global de réussite des cours à la 1^{re} session s'est amélioré². L'amélioration de la réussite se traduit en outre par la proportion accrue d'élèves réussissant plus des trois quarts de leurs cours lors de leur 1^{re} session au cégep et par la proportion réduite d'élèves en situation d'échec total. Les cibles de réussite « moyenne » et « forte » sont atteintes pour la cohorte 2002.

La réinscription au troisième trimestre

En général, la rétention scolaire des élèves s'améliore et elle se manifeste par des taux accrus de réinscription au sein même de l'institution. Le Collège constate une persévérance scolaire plus élevée chez les filles et note, chez les garçons, des progrès au secteur technique et une baisse au secteur préuniversitaire. Dans les programmes ciblés, la petite taille de la plupart des cohortes limite la portée des interprétations. Toutefois, en *Sciences humaines*, bien que le taux global de réinscription n'ait pas changé, on observe une tendance à l'amélioration du taux de réinscription « même programme—même collège ».

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. En général cependant, le Collège observe que les taux de diplomation s'améliorent, tant en durée prévue qu'à plus long terme.

Appréciation des résultats obtenus

Dans l'ensemble, le taux de réussite des cours du Collège Champlain–Lennoxville s'améliore, de même que les taux de rétention et de diplomation des élèves.

2. Le taux global de réussite des cours des nouveaux élèves inscrits en 1^{re} session au cégep représente le pourcentage de cours réussis par cette cohorte d'élèves par rapport à l'ensemble des cours auxquels ils étaient inscrits à ce trimestre.

La Commission constate les progrès réalisés, particulièrement dans la réussite des cours et dans la rétention accrue des élèves au sein de leur programme d'études. Le Collège prévoit suivre attentivement les taux de réussite en 1^{re} session et les taux de réinscription en 3^e session. La Commission l'encourage aussi à surveiller de près la persévérance scolaire des garçons en général et des élèves inscrits en *Sciences humaines*. De même, l'évolution des élèves en *Session d'accueil et d'intégration* gagnerait à être suivie attentivement.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre presque toutes les mesures prévues au plan. Il a intégré à son fonctionnement régulier certaines mesures initialement destinées à soutenir la réussite, par exemple la réduction de la taille des groupes d'élèves en 1^{re} session. Au cours de l'année 2003-2004, il a en outre implanté un système de suivi plus systématique des élèves, en vue d'améliorer ses évaluations futures, notamment celle du tutorat par les pairs.

La Commission remarque que le Collège a mis en œuvre la quasi-totalité des mesures qu'il avait prévues et qu'il en a fait un bon suivi. Ce suivi l'a conduit à abandonner quelques actions en cours de route et à en modifier d'autres afin d'adapter son plan aux résultats qu'il obtenait. La Commission note aussi que le Collège s'efforce d'assurer une continuité aux mesures initiées dans le cadre de projets de soutien à la réussite.

L'efficacité des mesures

Le Collège observe que les divers indicateurs de performance ont progressé depuis la mise en œuvre du plan. Dans l'ensemble, il juge efficace une combinaison de mesures, soit l'amélioration des services offerts par le centre d'aide (*Student Development and Learning Center*), la coordination accrue des activités des conseillers et le tutorat par les pairs. Il souligne l'effet de ces mesures notamment sur la réussite des cours et sur la persévérance scolaire. Le Collège identifie en outre les visites sur le terrain, les ateliers en classe et les conférences données par des intervenants de l'extérieur du cégep comme propices à la rétention de ses élèves en 3^e session.

Le Collège a ajouté deux spécialistes en compétences d'étude (*study skills*) à l'équipe de son centre d'aide. Ces personnes contribuent notamment au suivi des élèves visés par le règlement sur la réussite et agissent comme API³ auprès des élèves et des enseignants. Le

3. Aides pédagogiques individuel(le)s.

centre comprend aussi un atelier (*Reading and Writing*), animé par des spécialistes de l'anglais. La vocation de cet atelier, destiné au départ à soutenir les élèves dans leurs travaux écrits, s'est considérablement élargie. Ainsi, par exemple, des groupes de conversation anglaise ont été créés afin de favoriser une plus grande participation des élèves non anglophones dans leurs cours. Les données de fréquentation sont éloquentes et le Collège compte inclure cet atelier parmi les priorités de son prochain plan. Il juge également « critique pour la réussite » le maintien des deux nouvelles personnes-ressources au centre d'aide, bien que cette mesure soit coûteuse. Quant au tutorat par les pairs, qui existe depuis 1992, il couvre maintenant sept grandes disciplines. Le Collège estime que cette forme d'aide constitue une part essentielle du réseau de soutien offert aux élèves, particulièrement pour ceux de première année au collégial. Par ailleurs, diverses mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques ont été organisées. Les visites sur le terrain, notamment, sont bien accueillies par les élèves et un sondage auprès des diplômés en sciences confirme leur importance dans le choix de carrière et dans le développement d'un sentiment d'appartenance aux programmes d'études visés par ces mesures. Le Collège organise aussi des activités complémentaires dans d'autres domaines d'études, qui sont généralement appréciées par les élèves. Il propose en outre aux enseignants le projet *Teaching Challenges*, pour lequel la participation varie selon les sessions. En ce qui a trait aux mesures réglementaires destinées aux élèves en situation d'échec grave⁴, les contrats de réadmission prévoient l'obligation de rencontrer un conseiller à toutes les semaines et, depuis l'automne 2003, l'obligation d'assister à tous les cours et de se procurer les manuels durant les trois premières semaines de cours. Le règlement du Collège prévoit aussi des mesures pour les autres élèves ayant échoué plus d'un cours lors d'un trimestre donné. Le suivi professionnel accru mis en place par le Collège a permis d'aborder avec certains élèves des problèmes particuliers de gestion du temps et de motivation, par exemple. Finalement, depuis 2001, un questionnaire spécialisé sert à identifier les styles d'apprentissage, d'adaptation (incluant la tendance au décrochage) et de relations sociales des nouveaux élèves. Le Collège exprime son intention de revoir cette mesure, vu son coût et le peu d'intérêt manifesté par les élèves à son sujet.

La Commission estime que le Collège a tenu compte de toutes les mesures et qu'il en a fait une évaluation de qualité, utilisant des données quantitatives et des données perceptuelles variées. Le Collège prévoit accroître son utilisation du système de suivi mis en place en 2003, notamment pour évaluer le tutorat par les pairs, et la Commission l'encourage à le

4. Échec de plus de la moitié des cours.

faire. La Commission invite aussi le Collège à raffiner l'évaluation qu'il fait des mesures mises en place dans le cadre de son règlement sur la réussite.

Le Collège envisage de revoir son mode d'évaluation des élèves à l'entrée au Collège, de même que sa façon de leur présenter ses services. Compte tenu des fluctuations observées dans les indicateurs de réussite, la Commission invite le Collège à évaluer la pertinence d'instaurer des mesures particulières de soutien et de suivi de la clientèle masculine et des élèves inscrits en *Sciences humaines* ou en *Session d'accueil et d'intégration*.

Conclusion

Depuis la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite, des progrès sont observés dans la réussite des cours, dans la persévérance scolaire et dans la diplomation.

La Commission estime que le bilan réalisé par le Collège lui a permis d'identifier les aspects à privilégier dans son prochain plan. La Commission note qu'un apport important de la réalisation du premier plan est le prolongement dans les activités régulières du Collège de mesures initialement destinées à soutenir la réussite. De plus, elle souligne la valeur des mesures adoptées, en particulier l'ajout de personnes-ressources au centre d'aide, la création de groupes de conversation anglaise, la réduction de la taille des groupes d'élèves en 1^{re} session et la collaboration que cela suppose de la part des enseignants, de même que la récente mise en place d'un système de suivi des élèves. Elle remarque en outre l'encadrement individualisé offert aux élèves sous forme de *mentorat*, qui traduit bien l'importance accordée par le Collège à la relation élève-enseignant dans la réussite. Toutefois, le Collège gagnerait à raffiner son évaluation des mesures destinées à ses élèves les plus faibles et à envisager des mesures particulières de soutien et de suivi dans les secteurs où la persévérance scolaire des élèves est fragile.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Danielle Cossette, agente de recherche